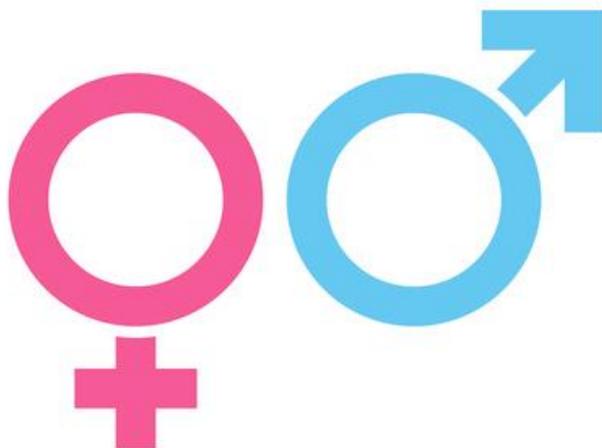


BAROMÈTRE SOCIAL DE LA WALLONIE

SPÉCIAL DISCRIMINATION

DOSSIER DE PRESSE

La discrimination liée au genre à travers les perceptions des citoyens en Wallonie



1. Ampleur du phénomène
2. Importance du phénomène
3. La discrimination liée au genre en Wallonie : Le vécu
4. Il y a les discours... et les faits !
5. Le poids des stéréotypes

Conférence de presse du 3 octobre 2016

La discrimination liée au genre à travers les perceptions des citoyens en Wallonie

Introduction : Le Baromètre social de la Wallonie ?

Le Baromètre social de la Wallonie est l'enquête phare de l'institut et est conduit depuis de nombreuses années par l'IWEPS auprès des citoyens en Wallonie. **Cette enquête récurrente interroge les citoyens wallons** sur toute une série de thématiques et est destinée à suivre l'évolution du sentiment d'appartenance wallon, des composantes du capital social et des représentations et attitudes politiques des personnes résidant en Wallonie.

Nous sommes actuellement à la 5ème vague du « Baromètre social de la Wallonie ». Chacune de ces enquêtes comprend un noyau de questions récurrentes permettant d'observer l'évolution des attitudes et changements qui s'opère au sein de la Wallonie, mesurée à travers la perception des individus.

L'IWEPS entend poursuivre la récolte de données sur ces thématiques récurrentes (prochaine enquête BSW en 2018), mais aussi développer, comme c'est le cas cette année, des **modules spécifiques** en lien avec les missions de l'Institut (déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon, décret visant à lutter contre certaines formes de discrimination), ses principales thématiques de travail en tant qu'institut de recherche, mais aussi avec les préoccupations des citoyens et les grandes questions d'actualité.

Cette année, la thématique qui a donc été privilégiée porte sur les discriminations. Le module spécial de l'enquête BSW, réalisée de mars à juin 2016, a été dédié au phénomène des discriminations qui touchent différentes composantes de la population wallonne.

Cette enquête est tout à fait inédite en Wallonie tant au niveau des thématiques abordées (questions de recherche posées pour la première fois dans une enquête wallonne, que soit au niveau des discriminations liées au genre ou encore des discriminations liées à l'origine ethnique) ou de la taille de l'échantillon.

Ce sont en effet plus de **1410 individus** (marge d'erreur de 2,6% pour 95%) (échantillon représentatif de la population en Wallonie), âgés de 18 ans et plus, qui ont été interrogés en face à face à leur domicile par des enquêteurs expérimentés et formés par l'IWEPS.

Le premier focus que nous vous proposons porte sur **la discrimination liée au genre**. Le prochain sera consacré aux **discriminations liées à l'origine**.

Il est certain que cette nouvelle enquête constituera un véritable outil de travail pour les chercheurs de disciplines différentes, pour les institutions qui travaillent sur ces mêmes problématiques, mais également un outil d'aide à la décision pour la Wallonie.

1. Ampleur du phénomène

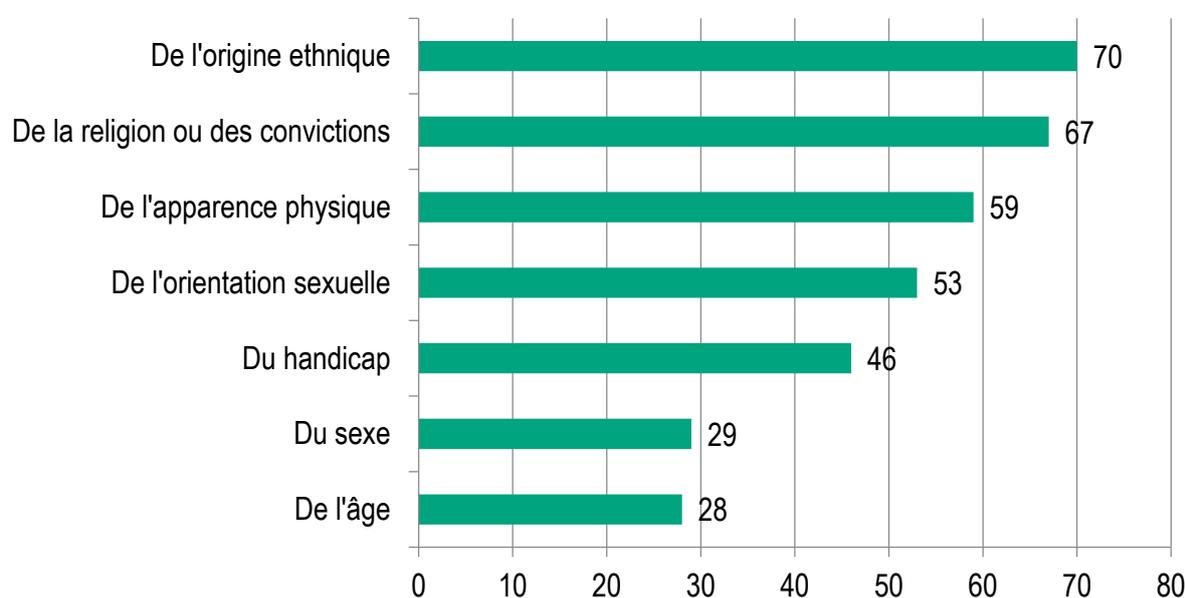
Pour introduire le module spécifique sur la discrimination liée au genre, nous avons posé aux citoyens en Wallonie une première question générale sur les types de discriminations afin de mesurer, à partir de leurs perceptions, l'ampleur du phénomène. Une définition simple¹ de ce qu'est une discrimination a été donnée aux répondants pour s'assurer de la bonne compréhension par toutes et tous de ce qui est demandé à travers les différentes questions sur les discriminations.

A la question : « Dans notre société, en Wallonie, pour chacun des types de discrimination suivants, dites-moi si selon vous, il s'agit de quelque chose de très répandu, de plutôt répandu, de plutôt rare ou de très rare ? »

1. **La grande majorité des citoyens estiment que la discrimination liée au sexe est un phénomène « plutôt rare ».** Ils sont en effet 71% à partager cette impression.
2. **Dans le classement des formes de discriminations les plus répandues, la discrimination selon le sexe arrive en avant-dernière position,** vient ensuite la discrimination liée à l'âge qui, selon les perceptions des citoyens, est la moins répandue parmi les types de discrimination cités.

Le graphique suivant présente le détail des résultats par type de discrimination, de la plus répandue à la moins répandue.

Perceptions des discriminations les plus répandues (total « très répandu » et « plutôt répandu ») sur base ... (en %)



Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

Sur l'ensemble des types de discrimination proposés, en Wallonie, les citoyens ne considèrent pas que la discrimination liée au genre est un phénomène répandu. Et pourtant, nous verrons que dans les faits, ces critères de discrimination (l'âge et le sexe) sont ceux qui reviennent le plus fréquemment... dans le chef des femmes.

¹ « On parle souvent de discrimination lorsqu'une personne est traitée de façon injuste ou négative par rapport à d'autres, en raison d'une différence qui peut être liée à sa couleur de peau, son sexe, sa nationalité ou encore, par exemple, son apparence physique. »

On fera remarquer, par ailleurs, que **l'on n'observe pas de différence statistiquement significative entre la perception des hommes et des femmes concernant l'ampleur du phénomène de la discrimination liée au genre** : 26% des hommes estiment que cette discrimination est plutôt répandue contre 31% des femmes (ensemble de l'échantillon : 29%).

A titre d'information, les résultats du BSW sont, pour ce type de discrimination, identiques à ceux observés pour la Belgique (29%) dans l'Eurobaromètre sur les discriminations, réalisé en 2012. Face à la question de l'ampleur du phénomène de la discrimination liée au genre, on peut également tirer le même constat pour toute l'Europe : la discrimination liée au genre apparaît comme un phénomène peu répandu : dans l'Eurobaromètre, elle figure en avant-dernière position avec 31% des citoyens de l'UE27 qui considèrent que c'est un phénomène répandu.

2. Importance du phénomène

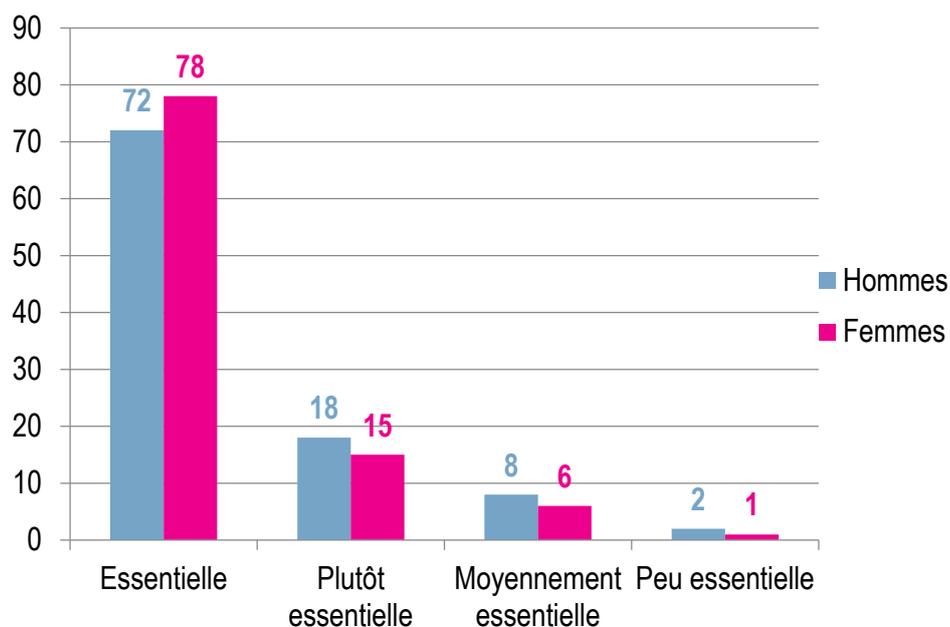
Est-ce que les citoyens considèrent que la discrimination liée au sexe constitue un problème en Wallonie ? Et soutiennent-ils le principe de l'égalité des droits des femmes et des hommes ou considèrent-ils que l'égalité n'est pas une caractéristique absolument importante dans une démocratie ?

Ces deux questions ont été formulées dans le BSW de la manière suivante :

- a. *Dans une démocratie, de nombreuses caractéristiques sont importantes mais pas essentielles. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous pensez que l'égalité des droits des femmes et des hommes est une caractéristique essentielle. Sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « ce n'est pas du tout une caractéristique essentielle » et 10 « c'est une caractéristique absolument essentielle »*

Pour la grande majorité des citoyens en Wallonie (91%), l'égalité des droits des femmes et des hommes est une caractéristique essentielle dans une démocratie.

Voyons le détail des résultats selon le sexe (khi carré statistiquement significatif) et le degré d'importance de l'égalité.

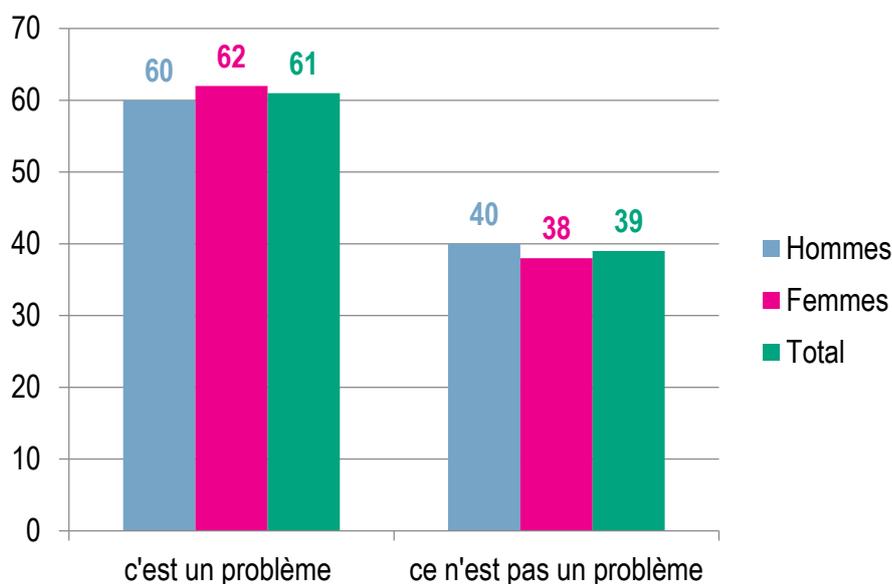


Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

Les résultats du BSW 2016 permettent de rejeter, dans les principes et valeurs partagés par les citoyens, l'idée d'une supériorité d'un sexe sur l'autre : le principe de l'égalité des droits est en effet soutenu par la très grande majorité de la population.

b. « Selon vous, les discriminations à l'égard des femmes constituent-elles un problème en Wallonie ? »

Cette question permet cette fois de mesurer les perceptions des citoyens concernant la gravité des discriminations liées au sexe. Outre le fait d'être un phénomène répandu ou non en Wallonie, est-ce que ce type de discrimination constitue, selon les individus, un problème ?



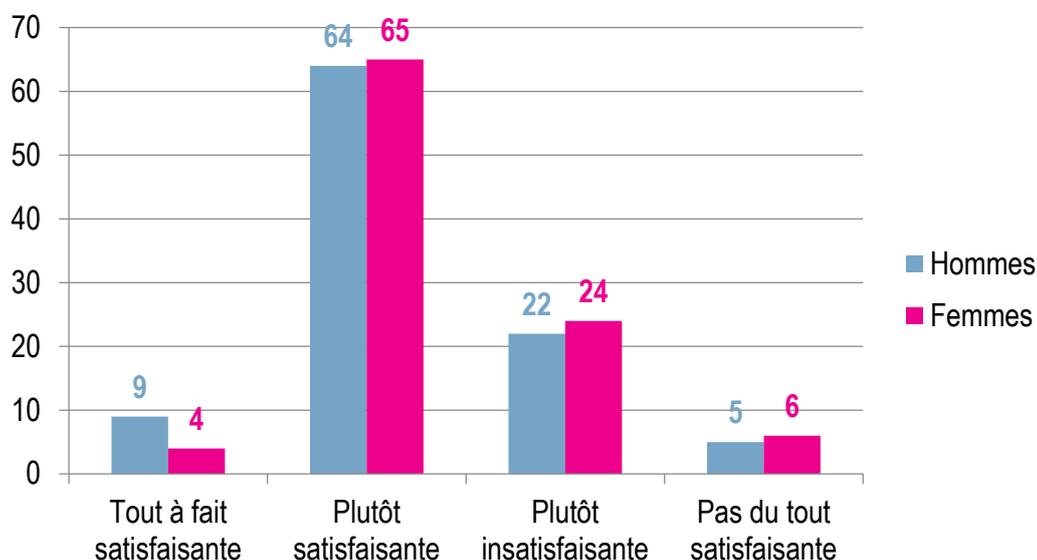
Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

3 personnes sur cinq (61%) estiment que les discriminations liées au sexe constituent un problème dans notre société (somme des « oui, c'est un problème grave » et « oui, c'est un problème »). Ici aussi, à travers ces résultats, nous constatons que cette forme de discrimination n'est pas considérée comme une discrimination « secondaire » par un grand nombre de citoyens.

Si l'on s'intéresse maintenant aux discriminations au sein de notre région, les résultats montrent que **pour une majorité de citoyens, en Wallonie, la situation générale en ce qui concerne l'égalité des femmes et des hommes est plutôt satisfaisante : 71% des répondants partagent cet avis.**

Le graphique suivant montre cependant des différences entre la perception des femmes et des hommes concernant le degré de satisfaction de la situation de l'égalité en Wallonie (différences qui sont significatives sur un plan statistique).

En Wallonie, estimez-vous que la situation générale en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes est..

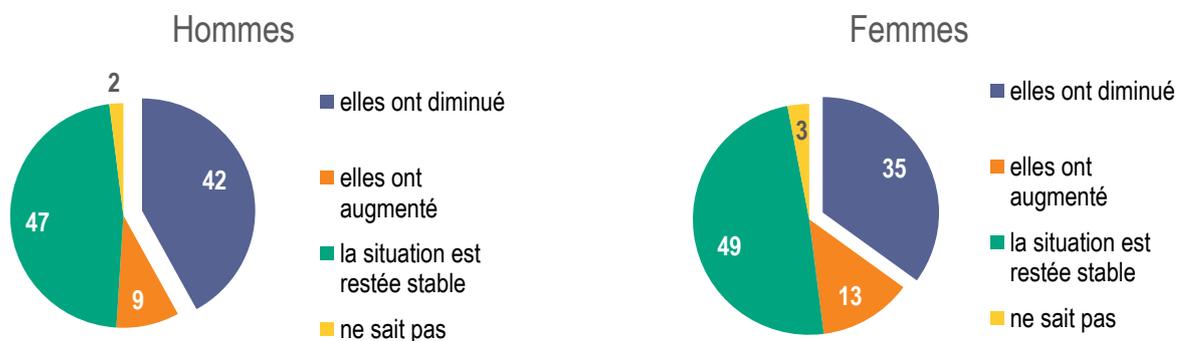


Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

Les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à considérer que la situation en matière d'égalité entre femmes et hommes est « tout à fait satisfaisante » en Wallonie. Par ailleurs, même si l'écart entre la perception des femmes et des hommes est faible, soulignons que 73% des hommes se déclarent satisfaits de la situation en matière d'égalité dans leur région (« tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait ») contre 69% des femmes.

On retrouve à nouveau cet optimisme plus présent chez les hommes lorsqu'il est question d'évaluer l'évolution des discriminations envers les femmes au cours des dernières années (la différence observée entre femmes et hommes est statistiquement significative).

A votre avis, au cours des cinq dernières années, les discriminations envers les femmes ont diminué, augmenté ou la situation est restée stable ?



Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

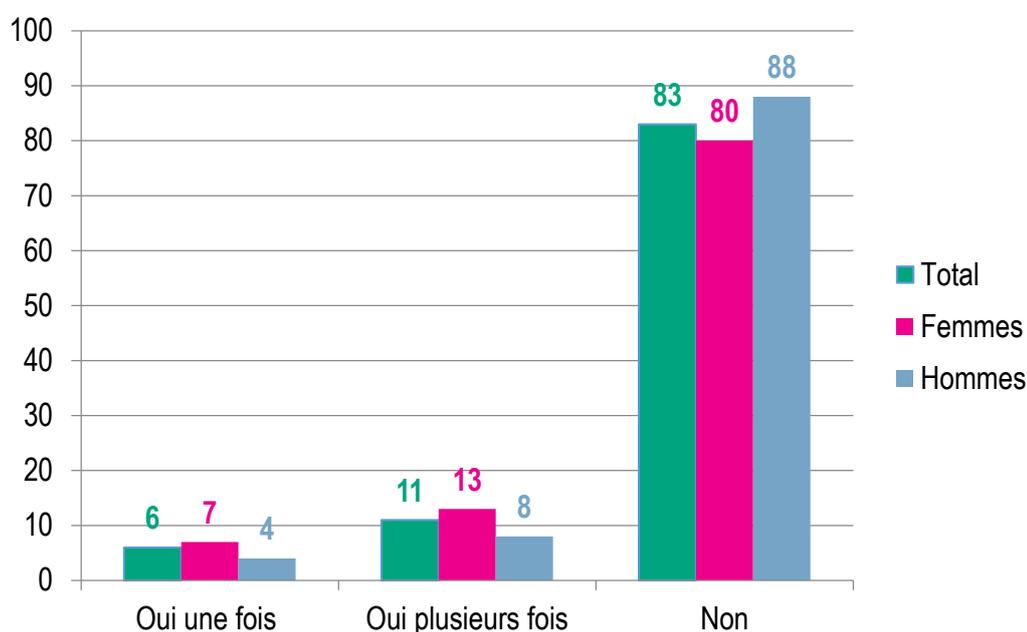
3. La discrimination liée au genre en Wallonie : Le vécu

De nombreuses questions dans le BSW portent sur les perceptions des citoyens à l'égard des discriminations, mais nous avons également mesuré les expériences vécues par les citoyens en matière de discrimination.

En Wallonie, les citoyens sont-ils nombreux à avoir fait l'objet d'une discrimination, à avoir été traités injustement? Et pour quelle raison ?

La question du vécu d'une ou plusieurs discriminations porte sur les 12 derniers mois. Nous n'avons pas mesuré, comme c'est le cas dans certaines études, les discriminations qu'une personne a subies au cours de sa vie, mais bien les discriminations qui ont été vécues tout récemment. Et les résultats sont d'autant plus interpellants qu'ils portent sur une courte période d'observation.

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu l'impression d'avoir été injustement traité ou de façon négative en raison de votre couleur de peau, de votre apparence physique, de votre âge, de votre orientation sexuelle, de votre nationalité ou de votre sexe ?



Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

17% des citoyens en Wallonie déclarent qu'au cours des 12 derniers mois, ils ont fait l'objet d'une ou plusieurs discriminations.

L'analyse du graphique révèle deux informations supplémentaires :

- **Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être victimes de discrimination** : Une femme sur cinq en Wallonie déclare avoir été victime de discrimination(s) au cours des 12 derniers mois contre 12% des hommes interrogés.
- **Les femmes sont plus souvent victimes de discrimination que les hommes** : 13% des femmes victimes ont subi plusieurs fois une discrimination au cours des 12 derniers mois contre 8% des hommes (les différences observées entre les femmes et les hommes sont statistiquement significatives).

Lorsque l'on analyse les raisons des discriminations subies par les femmes et les hommes, la première raison citée par les femmes (22% des femmes citent cette raison) est... LE SEXE

La deuxième raison citée par 17% des femmes victimes de discrimination est... l'AGE

Notons que ce critère est cité exclusivement par des femmes. Les femmes se sentent victimes de discrimination en raison de leur sexe alors que les hommes ne ressentent pas de discrimination du fait de leur sexe comme le montrent nos résultats.

Parmi les hommes victimes, la première source de discrimination est liée à l'ORIGINE ETHNIQUE (24%) et ensuite à l'AGE (11%).

Avec étonnement, nous constatons que dans les représentations concernant l'ampleur des discriminations liées au sexe et à l'âge, ces deux critères de discrimination reviennent comme étant les moins fréquents en Wallonie. Tandis que dans les faits, en ce qui concerne en tout cas les expériences des femmes en matière de discrimination, ce sont précisément ces deux critères qui constituent les deux principales raisons de discriminations : le sexe et l'âge !

Parmi les hommes victimes de discrimination, on retrouve une cohérence entre les perceptions et le vécu quand il s'agit du critère d'origine en tout cas puisque les discriminations liées à l'origine ethnique apparaissent en première position dans les formes de discriminations les plus répandues en Wallonie et c'est aussi le critère que les victimes masculins de discrimination citent le plus.

4. Il y a les discours... et les faits !

Lorsque l'on s'intéresse aux domaines où se produisent ces discriminations, on constate que c'est dans l'accès à l'emploi que les citoyens considèrent que les discriminations sont les plus importantes :

En Wallonie, trois citoyens sur cinq estiment, en tenant compte de l'environnement dans lequel ils vivent, que les discriminations les plus importantes sont dans l'accès à l'emploi.

En deuxième position, pour 19% des répondants, c'est dans l'accès au logement que les discriminations sont les plus importantes.

	Pourcentage
Accès à l'emploi	61
Accès aux biens et aux services	3
Accès aux transports en commun	5
Accès aux soins de santé	4
Accès à l'enseignement	6
Accès au logement	19
Accès à la culture et aux loisirs	2
Total	100

Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

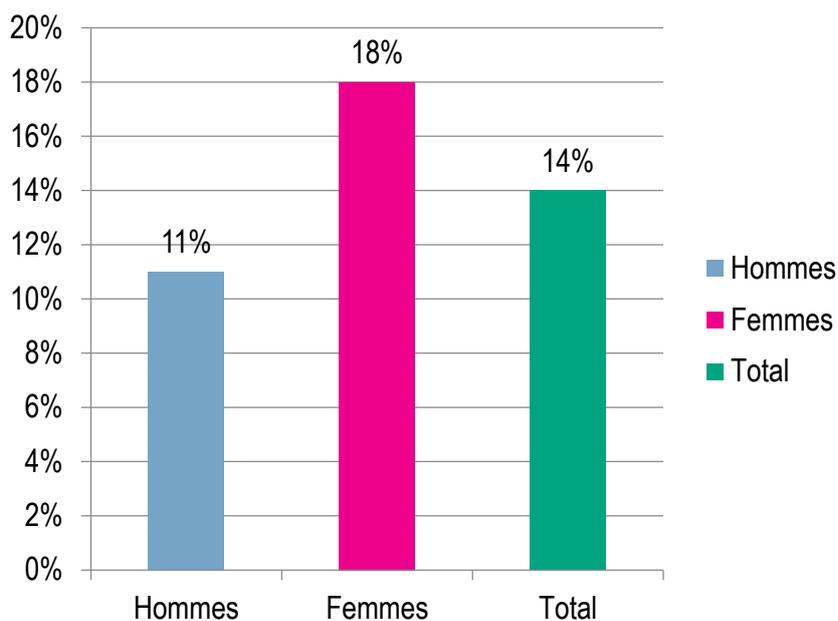
C'est d'ailleurs ce domaine qui a été privilégié dans le BSW 2016 en ce qui concerne les stéréotypes de genre (nécessité de cibler un domaine dans l'élaboration des questions).

Au-delà de leur perception de l'importance des discriminations dans l'emploi, nous avons également demandé aux actifs, si dans leur travail, ils estimaient être traités de façon égale.

Comme le montre le graphique suivant, **14% des actifs en Wallonie estiment qu'ils ne sont pas traités de façon égale lorsqu'ils se comparent aux personnes du sexe opposé.**

Ce pourcentage est plus important pour les femmes, qui sont 18% à ressentir cette inégalité de traitement en raison de leur sexe comparativement aux hommes qui sont 11% à ressentir cette inégalité (la différence selon le sexe est statistiquement significative). Ces résultats viennent une fois encore confirmer le vécu différent des femmes et des hommes en matière de discrimination.

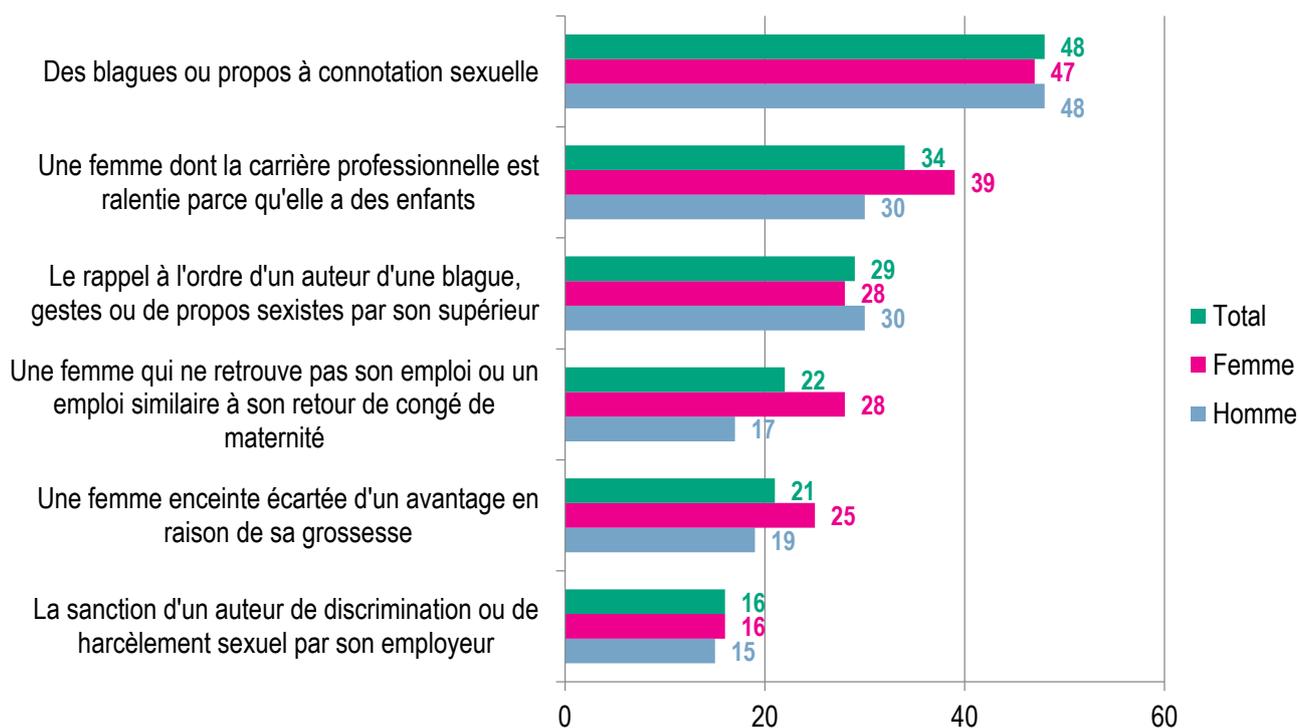
Pourcentage de personnes qui estiment ne pas être traitées de façon égale en 2016 (N=690)



Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

Nous avons également demandé aux citoyens actifs s'ils avaient déjà été témoins, au cours de leur carrière professionnelle, des situations de discriminations suivantes :

Personnellement, avez-vous déjà été témoin de l'une des situations suivantes au cours de votre carrière professionnelle ?



Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

En Wallonie, un tiers des actifs (34%) déclare avoir été témoin d'une situation où la carrière professionnelle d'une femme était freinée parce qu'elle avait des enfants.

Et un actif sur cinq (22%) a été témoin d'une situation où une femme n'a pas retrouvé son emploi ou un emploi similaire à son retour de congé de maternité. Autre impact de la maternité : deux actifs sur dix ont vu, au cours de leur carrière professionnelle, une femme enceinte écartée d'un avantage du fait de sa grossesse.

Lorsque l'on compare les réponses des hommes et des femmes, nous constatons que **les femmes font nettement plus souvent état de discriminations associées à leur parentalité ou leur vie familiale que les hommes**. Les écarts les plus importants se retrouvent au niveau de la carrière professionnelle ralentie et de la perte d'un emploi au retour d'un congé de maternité.

Soulignons toutefois que les hommes sont sensibles aux situations de discrimination puisque dans l'ensemble, ils relèvent dans des proportions assez semblables aux femmes, les différentes situations de discrimination.

L'ambiance sur le lieu de travail a également été testée auprès des répondants. **Ils sont 48%, soit presque un actif sur deux, à avoir été témoin de blagues ou propos à connotation sexuelle sur le lieu de travail**. Il s'agit d'un pourcentage très important alors que ces attitudes semblent faire peu l'objet de sanctions puisque la sanction de l'auteur d'une discrimination ou d'un harcèlement sexuel par son employeur n'a été relevée que par 16% des répondants. Par ailleurs, lorsque la femme est victime de discrimination de la part de son employeur, comme cela est souvent le cas d'après les situations observées dans le graphique ci-dessus, les recours pour qu'il y ait sanction devront être sollicités à l'extérieur.

Ils sont un peu plus nombreux, 29% des répondants, à avoir été témoins d'un rappel à l'ordre de l'auteur d'une blague ou de propos sexistes par son supérieur.

5. Le poids des stéréotypes

Il existe des décrets, des textes de lois, des mesures, des plans d'actions, des programmes... pour lutter contre les discriminations et garantir l'égalité des femmes et des hommes. Récemment encore, une nouvelle loi pour lutter contre le sexisme dans l'espace public a été votée.

Mais, en réalité, ce que nous révèle cette enquête, c'est que ce n'est pas tant au niveau des lois et de l'absence de réglementation que se pose actuellement le problème.

Ce qui fait obstacle à la lutte contre les discriminations, ce sont aussi les mentalités car le poids des résistances réside dans les représentations collectives des citoyens, dans des schémas stéréotypés parfois même intériorisés chez certains, comme nous allons le voir. Face à la persistance des stéréotypes, le cadre légal est une condition nécessaire, jamais suffisante !

Ce sont plus de 25 affirmations qui ont été proposées aux répondants dans le BSW 2016, certaines véhiculant des stéréotypes de genre², d'autres pas.

Ce que nous révèlent les items du BSW 2016 sur les représentations des citoyens, c'est que les stéréotypes de genre sont présents au sein de la société wallonne même s'ils ne sont pas partagés par la plupart des enquêtés (voir en fin de dossier le tableau de synthèse qui reprend les principaux résultats statistiques pour les différents items présentés).

C'est surtout dans les rôles dévolus aux femmes et aux hommes que les stéréotypes sont les plus prégnants.

« Avoir un emploi est la meilleure façon pour une femme d'être indépendante »

Il est une évidence, partagée par la grande majorité des citoyens en Wallonie, qu' « avoir un emploi est la meilleure façon pour une femme d'être indépendante ». **83% des citoyens en Wallonie sont en effet d'accord avec cette affirmation.** L'indépendance des femmes passe par l'emploi et tous s'accordent à dire que oui.

L'analyse des données dans l'enquête BSW permet de définir le profil des individus qui partagent cette affirmation. On ne constate pas de différence significative en fonction de l'âge, de la situation professionnelle du répondant, de la composition du ménage ou encore de la nationalité. Par contre, le niveau de diplôme joue de façon significative (les différences observées sont statistiquement significatives) dans l'adhésion à l'idée que l'indépendance de la femme passe par l'accès à un emploi.

77% des répondants faiblement diplômés (maximum en possession du diplôme primaire) soutiennent cette idée contre 86% pour les personnes diplômées du supérieur (universitaires et non universitaires). Malgré cet écart, nous pouvons constater que l'indépendance des femmes par le travail est une idée qui reste partagée par une grande majorité de la population quel que soit son profil socioéconomique.

² Les stéréotypes sont « des croyances partagées concernant les caractéristiques de personnes ou d'un groupe de personnes » (Leyens). Quant aux stéréotypes de genre, ce sont des « représentations schématiques et globalisantes sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes » (Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2014).

« Pour une femme, la vie professionnelle doit être moins importante que la famille »

Malgré ce principe de base, partagé par le plus grand nombre, les stéréotypes de genre restent présents dans les mentalités: la famille reste, dans les représentations d'un grand nombre de citoyens, la sphère prioritaire des femmes.

38% des répondants, soit presque deux personnes sur cinq, estiment que « pour une femme, la vie professionnelle doit être moins importante que la famille. » Mais ce qui est surprenant, c'est de constater qu'il n'y a pas de différence significative entre les perceptions des femmes et des hommes par rapport à cette affirmation.

Ainsi, s'ils sont 83% à reconnaître que l'émancipation des femmes passe par l'emploi, plus d'une personne sur trois considère cependant que l'emploi ne doit pas être la priorité pour les femmes !

Ces représentations stéréotypées contribuent non seulement à maintenir des situations d'inégalités entre les femmes et les hommes dans l'emploi, mais plus grave encore, à les légitimer !

Et dans le même temps, le fait de considérer que la vie professionnelle doit être moins importante que la vie familiale pour une femme, c'est également entretenir des situations d'inégalités entre les femmes et les hommes à l'intérieur de la sphère familiale, laquelle selon les représentations partagées par bon nombre de citoyens, serait avant tout l'affaire des femmes...

On observe, dans ce cas-ci, une différence dans les représentations en fonction de l'âge : plus les personnes sont âgées, plus elles adhèrent à cette représentation stéréotypée : **32% des répondants âgés entre 25 et 44 ans estiment que pour une femme, la vie professionnelle doit être moins importante que la vie familiale contre 51% parmi les 65 ans et plus.**

Le fait d'exercer une activité professionnelle joue également dans la perception des répondants dans le sens d'une diminution du stéréotype lorsque la personne est en emploi : 30% des personnes ayant une activité partagent cette idée contre 44% des personnes sans emploi.

Les représentations collectives varient également selon le niveau de diplôme avec des différences importantes observées entre les faiblement diplômés et les diplômés du supérieur (non universitaire et universitaire). **Les personnes faiblement diplômées sont presque deux fois plus nombreuses (53%) que les diplômés du supérieur (28%) à soutenir cette idée.**

« Lorsque la femme travaille à temps plein, la vie de famille en souffre »

L'émancipation des femmes à travers l'emploi, si elle est encouragée par la majorité des citoyens – hommes et femmes, semble également être associée à une source de souffrance pour la famille... lorsque la femme exerce une activité à temps plein.

En Wallonie, en 2016, **plus d'une personne sur deux (58%) adhère à l'idée que lorsque la femme travaille à temps plein, la vie de famille en souffre.** Comparativement, et contre toute attente, ce sont les femmes qui adhèrent plus souvent que les hommes à cette affirmation avec 60% des femmes contre 56% des hommes. On peut expliquer ce pourcentage élevé observé chez les femmes par le processus d'intériorisation des stéréotypes. Si la famille souffre, ce n'est pas parce qu'il y a une inégale répartition des tâches dans la sphère familiale, mais bien parce que la femme est, dans les représentations collectives, la responsable du bien-être et de l'équilibre de la famille.

Une fois encore, ce stéréotype est beaucoup plus répandu parmi les personnes âgées, notamment parmi les 65 ans et plus, qui sont 72% à partager cette idée contre 47% parmi les plus jeunes (18-24 ans). On peut penser ici que, plus qu'un effet de l'âge, nous sommes en présence d'un effet de génération : des générations qui portent un regard très différent sur les rôles des femmes et des hommes au sein de notre société.

Le niveau de diplôme, l'exercice d'une activité professionnelle ou encore la nationalité sont autant de variables explicatives. Mais attardons-nous sur d'autres variables : l'état civil et la présence ou non d'enfants dans le ménage.

On constate, de façon significative, en analysant le profil des répondants, que le poids des stéréotypes est plus présent parmi les personnes mariées que parmi les célibataires.

61% des personnes mariées partagent cette idée et 60% des divorcés également contre 48% des célibataires. On peut supposer que c'est davantage la présence ou non d'enfants dans le ménage qui explique cette différence importante dans les perceptions.

Une dimension qui semble en effet importante à prendre en compte dans la compréhension des représentations collectives touche à la présence d'enfants dans le ménage.

Le poids des stéréotypes liés au genre est plus présent dans les familles avec enfants (différence statistiquement significative) : 61% des répondants qui ont des enfants partagent cette représentation stéréotypée contre 52% des personnes sans enfant.

« La carrière d'un homme doit venir avant celle de sa femme »

Dans une proportion moins importante que pour la précédente affirmation, **une personne sur cinq** considère que la carrière d'un homme doit venir avant celle de sa femme. Ce qui interpelle, c'est de constater que **le pourcentage de personnes qui partagent cette idée est identique parmi les femmes et les hommes (22%)**. Là encore, le niveau d'étude, l'exercice d'une activité professionnelle, la situation financière, l'âge ou encore la composition du ménage sont autant de variables qui peuvent contribuer à expliquer en partie les représentations stéréotypées des répondants.

Il restera cependant nécessaire de définir, grâce à des analyses plus approfondies, quelles sont les variables déterminantes.

« Lorsque les emplois sont rares, la priorité doit être alors donnée aux hommes »

Enfin, pour terminer, on constate qu'en cas de situation difficile sur le marché du travail, les stéréotypes de genre refont surface avec force. La question de l'égalité des droits des femmes et des hommes ne semble plus être un principe fondateur pour **39% des répondants, soit deux personnes sur cinq**, qui considèrent que « lorsque les emplois sont rares, la priorité doit être alors donnée aux hommes ».

Une différence significative est observée entre la perception des femmes et des hommes sur cette affirmation. Mais contre toute attente, **ce sont les femmes qui sont plus nombreuses à considérer que les hommes restent prioritaires en matière d'emploi, quand ceux-ci sont rares : 41% des femmes contre 37% des hommes.**

- Est-ce que les hommes sont moins capables que les femmes de s'occuper des enfants ? Seraient-ils moins doués que les femmes dans le domaine de la sphère familiale ?

A l'affirmation suivante : « en général, les pères sont aussi capables que les mères de s'occuper des enfants », 87% des répondants sont d'accord avec cette idée et, comparativement, les femmes considèrent plus que les hommes (89% contre 86%) que ces derniers sont capables de jouer leur rôle en tant que parent.

- Faut-il alors penser que la sphère familiale est, pour un homme, moins importante que la sphère professionnelle ?

86% des hommes ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation selon laquelle « pour un homme, la vie familiale doit être moins importante que la vie professionnelle » et 84% des femmes pensent comme eux.

Donner la priorité aux hommes dans l'emploi, quand les emplois sont rares... Pourquoi ?

- Est-ce que cela signifie que les femmes n'ont pas les compétences pour être de bonnes travailleuses ? Seraient-elles, par exemple, moins capables que les hommes d'occuper des postes à responsabilité, de prendre des décisions importantes... ?

Presqu'à l'unanimité, 91% des personnes interrogées estiment que les femmes sont autant capables que les hommes de prendre des décisions importantes. Aucune différence entre les hommes et les femmes qui soutiennent cette affirmation dans des proportions identiques !

On peut alors se demander si l'explication n'est pas à trouver dans le fait que les femmes seraient moins intéressées que les hommes par des postes à responsabilité? Pour 20% des personnes interrogées, l'idée est défendue... Pour 27%, encore un peu plus, les femmes supportent moins bien le stress que les hommes... encore une piste ?

MAIS SURTOUT, pour 54% des personnes interrogées, « les femmes savent mieux s'occuper des enfants et des parents âgés... »

Si les femmes possèdent autant de compétences que les hommes en matière d'emploi, si les femmes savent également occuper des postes à responsabilité pour la grande majorité des répondants, **ce qui reste bien présent dans les mentalités, c'est l'idée que la femme reste la plus compétente pour s'occuper de la sphère familiale... Stéréotype positif, valorisant les « qualités naturelles » de la femme, mais stéréotype quand-même**, permettant ainsi de légitimer des situations inégalitaires entre femmes et hommes sur le marché de l'emploi, des situations inégalitaires entre femmes et hommes dans la sphère privée,...

Et force est de constater que cette idée est encore plus présente parmi les femmes que parmi les hommes (57% contre 50%). On est ici en présence de ce que l'on appelle l'intériorisation du stéréotype. C'est-à-dire que les individus, et ici les femmes, ont intégré tout au long de leur histoire personnelle, à travers l'éducation, dans la famille, à l'école, dans les médias... des conceptions stéréotypées de leur personnalité et de leurs compétences dans différents domaines (Allport, 1954).

Ces « affirmations », ces « explications » qui viennent légitimer certaines inégalités entre les femmes et les hommes reposent en réalité sur des représentations stéréotypées fortement ancrées chez certains citoyens. Ces représentations fonctionnent pourtant de véritables « prophéties auto-réalisatrices ».

Parce qu'elles seraient « par essence » plus ou moins douées pour s'occuper des enfants, des personnes âgées, qu'elles seraient moins aptes à gérer des situations de stress ou, positivement, plus douées que les hommes pour exercer certaines activités (toutes les activités qui relèvent des secteurs du « care »), les femmes elles-mêmes revoient leurs ambitions à la baisse, se ferment des portes,... convaincues d'agir selon leur nature profonde alors qu'en réalité ce qu'elles sont aujourd'hui est bien plus le résultat des stéréotypes que notre société fait peser sur elles.

Tableau de synthèse des perceptions des femmes et des hommes selon le sexe, l'âge, le diplôme, ... (en %)*

Pourcentage de personnes plutôt d'accord à tout à fait d'accord	Sexe du répondant			Age			Niveau de diplôme		Activité professionnelle	
	Total	Hommes	Femmes	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Faiblement diplômé (max primaire)	Diplôme non universitaire ou universitaire	Oui	Non
Avoir un emploi est la meilleure façon pour une femme d'être indépendante	83	79	87	(82)	(82)	(88)	77	86	(84)	(83)
Pour une femme, la vie professionnelle doit être moins importante que la famille.	38	(35)	(41)	32	35	51	53	28	30	44
En général, lorsque la femme travaille à temps plein, la vie de famille en souffre	58	56	60	52	58	72	68	49	52	64
La carrière d'un homme doit venir avant celle de sa femme	22	22	22	15	17	44	48	9	12	39
Quand les emplois sont rares, les hommes ont plus droit à un emploi que les femmes	39	37	41	33	40	47	53	29	34	44

*Les résultats entre parenthèses ne sont pas statistiquement significatifs. Les résultats ont été arrondis à l'unité.

Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

Tableau de synthèse des perceptions des femmes et des hommes selon le sexe, l'âge, le diplôme, ... (en %)*

Pourcentage de personnes plutôt d'accord à tout à fait d'accord	Etat civil			Présence d'enfants		Difficulté financière (perception)		Nationalité	
	Marié	Divorcé	Célibataire	Oui	Non	Très facilement	Difficilement	Belge	Européen (UE27)
Avoir un emploi est la meilleure façon pour une femme d'être indépendante	(82)	(86)	(90)	(84)	(80)	86	83	(83)	(84)
Pour une femme, la vie professionnelle doit être moins importante que la famille.	(39)	(37)	(34)	39	33	29	38	(37)	(45)
En général, lorsque la femme travaille à temps plein, la vie de famille en souffre	61	60	48	61	52	43	63	57	62
La carrière d'un homme doit venir avant celle de sa femme	23	15	17	24	20	13	26	21	27
Quand les emplois sont rares, les hommes ont plus droit à un emploi que les femmes	(39)	(42)	(40)	40	39	30	41	(39)	(39)

*Les résultats entre parenthèses ne sont pas statistiquement significatifs. Les résultats ont été arrondis à l'unité.

Source : IWEPS, Enquête BSW 2016 – Calculs : IWEPS

Contacts presse :

Madame Sïle O'DORCHAI

Directrice scientifique

Direction « Recherche et Evaluation »

Tél. : 081 46 84 56

GSM : 0473 93 99 74

E-mail : s.odorchai@iweps.be

Madame Rébécca CARDELLI

Responsable de projet *Baromètre Social de la Wallonie*

Direction « Recherche et Evaluation »

Tél. : 081 46 84 24

E-mail : r.cardelli@iweps.be

Madame Aurélie HENDRICKX

Chargée de communication

Tél. : 081 46 84 85

GSM : 0471 17 77 79

E-mail : a.hendrickx@iweps.be